

g) Non satisfaction, au moins, à seize (16) critères essentiels sur vingt-deux (22).

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **16 critères essentiels** ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **04 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **09 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **03 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **02 critères**.

14. Attribution du Marché

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Préfecture de Kousseri.

Fait à Kousseri, le 04 JAN 2021

Le Préfet

Administrateur Civil Principal
Hors Echelle

Ampliations:

- MINMAP /DGMI (pour information)
- PREFET LOGONE ET CHARI (pour information)
- SOPECAM (pour publication)
- CRTV (pour diffusion)
- PRESIDENT/ CDPMMD (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM)
- DRMAP/SMI (pour archivage)
- DDMAPLC/SPM (pour archivage)
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire)



Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

10. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 25/01/2021 à 14 heures précises dans la salle de délibération de la Préfecture de Kousseri en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11.Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

12.Délai d'exécution des travaux

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) moiscalendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

13.Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{ère} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation du dossier technique
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non-respect du profil du personnel clé du projet ;
- e) avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- f) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'éclairage public.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du M.I.N.E....., Exercice 2021, pour un coût estimatif total de cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Kousseri dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kousseri, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de SOIXANTE...quarante... francs (75.000...) CFA, payable à la Recette des Finances de Kousseri.

7. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission Départementale de Passation des marchés à Kousseri au plus tard le 12 JAN 2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°...001..../AONO/K23/CDPM/2021 DU ...10.4 JAN 2021

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de 1 000 000FCFA (un million francs)

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 REGION DE L'EXTREME-NORD

 DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

 PREFECTURE DE KOUSSERI

 COMMISSION
 DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 FAR NORTH REGION

 LOGONE AND CHARI DIVISION

 KOUSSERI SENIOR DIVISIONAL OFFICE

 DIVISIONAL CONTRACTS TENDERS
 BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N° ...Q.Q1...../AONO/K23/CDPM/2021 DU ...10.4 JAN 2021

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES
 SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE WAZA,
 DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

1. Objet :

Le Préfet du département du Logone et Chari, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de vingt cinq (25) lampadaires solaires dans certaines localités de la Commune de WAZA, Département du Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 50 candélabres disposant de la technologie ALL IN ONE en acier galvanisé de 6-8m de hauteur (cylindre conique) pour les chaussées de plus de 7m de largeur et 5 à 6 m de hauteur pour les chaussées de moins de 7 m de largeur devant porter les éléments suivant :
 - le panneau solaire monocristallin ou poly cristallin de 90w/17,7v ou 60w/12v;
 - la batterie cylindrique 26650 de type LiFePo4 de capacité 53Ah/12,8v ou 33Ah/12,8v y compris coffret étanche ;
 - le détecteur infrarouge (option micro-onde) et /ou programmation horaire ;
 - le luminaire LED (60W / 40W) de dimensions en mm: 1270x420x148 / 1114x350x90 ;
 - le régulateur chargeur solaire et driver de LED
- La formation d'agents communaux chargés de la maintenance des équipements ;

Le tableau ci-après récapitule les caractéristiques des éléments :

	Chaussée de plus de 7 m de largeur	Chaussée de moins de 7 m de largeur
Puissance du luminaire LED	60w	40w
Dimension du luminaire (mm)	1270x420x148	1114x350x90
Flux lumineux (Full)	9000 lm	6 000 lm
Panneau	90w/17,7v	60w/12v
Batterie en Lithium (LifePo4)	53Ah/12,8v	33Ah/12,8v
Poids	23 kg	17,5 kg
Hauteur d'installation	6 à 8 mètres	5 à 6 mètres

3. Participation et origine